

LA RESIDENCE SOCIALE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

LA RESIDENCE SOCIALE

3 avenue de l'Europe
92300 LEVALLOIS-PERRET

A l'Assemblée Générale,

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA RESIDENCE SOCIALE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Principes et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables résultant de la première application du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers et du règlement ANC 2023-03 concernant la présentation des états financiers.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 9 juin 2026

Le Commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

Francis CHARTIER

COMPTES ANNUELS DE LA RESIDENCE SOCIALE

EXERCICE 2025



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
ACTIF.....	3
PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT ½.....	5
COMPTE DE RESULTAT 2/2	6
COMPTE DE RESULTAT	7
<i>Compte de résultat de la gestion contrôlée</i>	<i>8</i>
<i>Compte de résultat de la gestion propre.....</i>	<i>9</i>
PREAMBULE	10
1.INFORMATIONS GENERALES : OBJET SOCIAL, MISSIONS et MOYENS DE LA RESIDENCE SOCIALE - (Article 431-2 du règlement ANC N° 2018-06).....	10
1.1 L'association « LA RESIDENCE SOCIALE »	10
1.2 La raison d'être et ses principes d'action réaffirmes	10
1.3 Moyens.....	11
2.FAITS SIGNIFICATIFS	12
3 REGLES ET METHODES COMPTABLES	13
3.1 Principes et Référentiels comptables	13
3.2 Agrégation des comptes.....	14
3.3 Changement de réglementation comptable	15
3.4 Règles d'évaluation d'amortissements et de dépréciation de l'actif immobilise	20
3.5 Participations, autres titres immobilises et Valeurs mobilières de placements	21
3.6 Stocks	21
3.7 Créances	21
3.8 Provisions	21
3.9 Fonds Propres.....	22
3.10 Fonds Dédiés	22
3.11 Réserves	22
3.12 Report à nouveau et Résultats	23
3.13 Provisions règlementées.....	24
3.14 Contributions volontaires en nature.....	24
4.INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF DU BILAN	25
4.1 Immobilisations et amortissements par nature et par établissements.....	25
4.2 Disponibilités et VMP	30
5. INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF DU BILAN	31

5.1 Fonds propres sans droit de reprise	31
5.2 Tableau de variation des fonds propres par nature et par établissements.....	32
5.3 Résultat de l'exercice et résultat effectif.....	36
5.4 Tableau des fonds dédiés	38
5.5 Tableau des provisions	39
5.6 Etat des échéances et dettes.....	40
5.7 Etat des emprunts	41
6. INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION VIS-A-VIS DE L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC	42
7. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	42
7.1 Engagements de retraite :.....	42
7.2 Engagement de crédit-bail et locations longue durée :.....	43
8. AUTRES INFORMATIONS.....	44
8.1 Loi relative au volontariat associatif.....	45
8.2 Honoraires Commissaires aux comptes.....	45
8.3 charges et produits exceptionnels.....	45
8.4 Charges et produits constatés d'avance.....	45
8.5 Charges à payer.....	46
8.6 Produits à recevoir	46
8.7 Informations sur les transactions avec des contreparties.....	46
8.8 Effectif de l'association	46
8.9 Bilan financier	47

ACTIF

Association La Résidence Sociale

3 avenue de l'Europe

92300 - LEVALLOIS-PERRET

BILAN AU 31/12/2025

ACTIF	Exercice N 2025			Exercice N-1 2024
	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Montant Net
Frais d'établissement (I)	62 027	52 023	10 004	12 005
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais de recherche et de développement			0	0
Donations temporaires d'usufruit			0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droit & valeurs similaires	215 009	160 230	54 779	62 239
Immobilisations Incorporelles en cours, avances et acomptes			0	0
Immobilisations Corporelles				
Terrains	575 249		575 249	575 249
Constructions	13 871 375	9 171 678	4 699 697	4 802 454
Installations techniques, matériel et outillage	6 268 518	3 577 617	2 690 901	4 281 677
Autres Immobilisations Corporelles	5 135 820	3 702 695	1 433 125	0
Immobilisations Corporelles en cours, avances et acomptes	140 606		140 606	156 219
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations	273 985		273 985	272 009
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	13 814		13 814	13 814
Prêts	512 432		512 432	518 601
Autres Immobilisations financières	38 300		38 300	51 121
TOTAL II	27 045 108	16 612 220	10 432 887	10 733 383
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	16 128		16 128	7 841
Créances				
- Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 530 459	17 759	2 512 700	2 632 265
- Créances reçues par legs ou donations				
- Autres créances	725 843		725 843	357 064
Charges constatées d'avance	208 731		208 731	114 596
Avances et acomptes versés sur commande	74 100		74 100	3 646
Valeurs mobilières de placement	762		762	762
instrument de trésorerie				
Disponibilités	13 009 023		13 009 023	11 973 651
TOTAL III	16 565 046	17 759	16 547 287	15 089 825
Frais d'émission des emprunts TOTAL IV			0	0
Primes de remboursement des emprunts TOTAL V			0	0
Ecart de conversion (actif) TOTAL VI			0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	43 610 153	16 629 979	26 990 179	25 835 213

PASSIF

Association La Résidence Sociale

3 avenue de l'Europe

92300 - LEVALLOIS-PERRET

BILAN AU 31/12/2025

PASSIF	2025	2024
FONDS ASSOCIATIFS / FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
- Fonds propres statutaires activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	482 079	482 079
- Fonds propres complémentaires des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	1 223 236	1 223 236
- Fonds propres complémentaires des activités sous gestion propre	5 966 725	5 966 725
Fonds propres avec droit de reprise		
- Fonds propres statutaires		
- Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	4 307 244	4 248 009
- Réserves pour projet de l'entité sous gestion propre	2 079 675	1 769 716
- Autres		
Report à nouveau		
Report à nouveau des activités sous gestion propre	2 662 128	2 287 670
Report à nouveau des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	146 106	-339 216
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	1 045 292	1 247 841
- Dont résultats des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	633 562	544 556
- Dont résultats sous gestion propre	411 730	703 285
Situation nette des activités sous gestion propre	11 120 257	10 727 395
Situation nette des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	6 792 227	6 158 665
SITUATION NETTE (sous-total)	17 912 484	16 886 059
Fonds Propres consommables		
Subventions d'investissement	415 814	457 249
Provisions réglementées	455 680	455 680
TOTAL I	18 783 978	17 798 988
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 478 680	1 477 084
- Sur subvention		
- Sur autres ressources		
TOTAL II	1 478 680	1 477 084
PROVISIONS		
Provisions pour Risques	158 745	157 767
Provisions pour Charges	61 857	0
TOTAL III	220 602	157 767
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	2 222 534	2 358 923
Emprunts et dettes financières divers	88 017	95 454
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 386	15 551
Redevables créditeurs		4 569
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	750 504	853 581
Dettes sociales et fiscales	2 722 712	2 599 873
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 835	6 266
Autres dettes	502 207	434 464
Produits constatés d'avance	190 723	32 693
TOTAL IV	6 506 919	6 401 374
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	26 990 179	25 835 213

(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 1 279 644 €

COMPTE DE RESULTAT 1/2

Association La Résidence Sociale

3 avenue de l'Europe

92300 - LEVALLOIS-PERRET

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 610	2 030
Ventes de biens et services		
- Ventes de biens	86 796	88 301
dont ventes de dons en nature		
dont relatives aux activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	0	
- Ventes de prestations de services	6 211 506	6 249 368
dont relatives aux activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	214 589	
Produits des tiers financeurs		
- Concours publics et subventions d'exploitation	18 725 655	17 644 801
dont Contributions financières des autorités de tarifications relatives aux activités SMS	18 092 041	17 644 801
Ressources liées à la générosité du public		
- Dons manuels	3 265	8 725
- Mécénats		
- Legs, donations et assurances vie		
Contributions financières		
Reprises s/ amortissements, dépréciations et provisions	82 530	1 162 030
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	7 733	
Utilisation des fonds dédiés	308 663	458 197
Autres produits	3 488 451	3 431 535
TOTAL I	28 916 210	29 044 987
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandise	15 400	20 666
variation de stock		
Autres Achats et charges externes	8 177 849	7 655 938
Aides financières	320 699	366 059
Impôts, Taxes et versements assimilés	1 050 068	1 093 201
Salaires	12 196 034	12 551 707
Cotisations sociales	4 840 246	4 938 178
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	794 173	770 377
- sur actif circulant	4 405	35 002
Dotations aux provisions	97 826	139 746
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	310 260	419 523
Autres Charges	43 126	32 570
TOTAL II	27 850 085	28 022 967
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 066 125	1 022 020

COMPTE DE RESULTAT 2/2

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		4 913
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	4 640	36 048
Autres intérêts et produits assimilés	34 117	
Reprises s/ provisions, dépréciations		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		1 830
TOTAL III	38 757	42 791
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	33 289	34 912
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL IV	33 289	34 912
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	5 469	7 879
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		537 700
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		309 103
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	228 597
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 071 593	1 153 105
Participation des salariés au résultat	TOTAL VII	
Impôts sur les bénéfices	TOTAL VIII	
	26 301	10 655
TOTAL DES PRODUITS (I+ III+ V)	28 954 967	29 625 479
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	27 909 675	28 377 637
EXCEDENT OU DEFICIT	1 045 292	1 247 841
<i>Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	633 562	

	N	N-1
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	0,00	39 991,89
Prestations en nature	122 187,86	0,00
Bénévolat	2 055,42	0,00
Total	124 243,28	39 991,89
Contributions volontaires en nature		
Secours en nature	0,00	0,00
Mises à disposition gratuite de biens	0,00	39 991,89
Prestations en nature	122 187,86	0,00
Personnel bénévole	2 055,42	0,00
Total	124 243,28	39 991,89

COMPTE DE RESULTAT

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS
92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

Comptes de fonctionnement résumé du 1er janvier au 31 décembre 2025

DESIGNATION	Gestion Contrôlée	Gestion Propre	Total 2025	Total 2024
PRODUITS DES ACTIVITES	18 786 326	6 713 205	25 499 531	24 909 898
AUTRES PRODUITS	871 384	3 326 300	4 197 684	4 261 953
PRODUITS D'EXPLOITATION	19 657 710	10 039 505	29 697 216	29 171 852
Achats	811 524	999 125	1 810 648	1 706 044
Services Extérieurs	1 588 612	2 117 897	3 706 510	3 563 774
Autres Services Extérieurs	2 303 433	395 384	2 698 818	2 429 398
Taxes et versements assimilés	875 405	174 662	1 050 068	1 093 201
Charges de personnel	11 749 526	5 286 754	17 036 280	17 489 885
Autres charges de gestion courante	639 161	482 944	1 122 105	1 137 389
Dotations aux amortiss. et provisions	1 025 518	181 145	1 206 663	1 364 648
CHARGES D'EXPLOITATION	18 993 179	9 637 912	28 631 091	28 784 339
RETRAITEMENT MISE EN HARMONIE PCG	0	0	0	634 506
RESULTAT D'EXPLOITATION	664 531	401 594	1 066 125	1 022 019
PRODUITS FINANCIERS	0	38 757	38 757	42 791
CHARGES FINANCIERES	30 969	2 319	33 289	34 912
RESULTAT FINANCIER	-30 969	36 438	5 469	7 879
RESULTAT COURANT	633 562	438 031	1 071 593	1 029 898
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0	537 700
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	309 103
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0	228 597
Impôts sur les Sociétés		26 301	26 301	10 655
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	633 562	411 730	1 045 292	1 247 841

Compte de résultat de la gestion contrôlée

ETATS FINANCIERS
92300 LEVALLOIS PERRET

LA RESIDENCE SOCIALE

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

Comptes de fonctionnement résumé
du 1er janvier au 31 décembre 2025

GESTION CONTRÔLÉE																
DESIGNATION	SIEGE	E.M.P.	I.M.E Capital	E.M.PRO.	Playel	Marville	I.M.E	SESSAD	M.A.S	SAMSAH	SEJOUR REPT	UNITE PASSERELLE	ESAT ADC	FOVER l'horizon	CAJ l'horizon	TOTAL
PRODUITS DES ACTIVITES	313 298	3 448 320	2 236 476	1 529 399	1 059 758	1 386 129	2 493 314	920 406	385 907	503 585	889 413	629 610	1 163 508	1 185 499	641 706	18 786 326
AUTRES PRODUITS	702 836	4	11 760	11 289	11 275	11 276	21 947	2 946	644	1 307	8 393	7 851	3	79 655	198	871 384
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 016 134	3 448 324	2 248 236	1 540 687	1 071 032	1 397 406	2 515 262	923 352	386 552	504 892	897 806	637 461	1 163 510	1 265 153	641 904	19 657 710
Achats	6 785	103 256	101 005	86 774	23 563	87 814	115 433	30 502	17 692	12 192	60 496	26 392	48 366	75 802	15 430	811 524
Services Extérieurs	127 316	132 916	190 501	257 397	130 557	236 403	104 319	57 707	16 790	13 283	31 418	16 821	79 164	166 219	27 802	1 588 612
Autres Services Extérieurs	128 180	909 884	124 441	142 768	26 211	58 778	299 048	91 808	45 720	65 336	83 797	38 273	122 166	93 453	73 572	2 303 433
Taxes et versements assimilés	28 970	129 260	124 223	58 583	30 999	35 750	144 180	50 318	20 311	28 669	54 639	37 766	34 811	64 558	32 360	875 405
Charges de personnel	531 696	1 579 141	1 482 248	792 308	783 961	870 170	1 578 144	564 430	201 661	396 768	590 136	452 354	743 926	759 460	423 121	11 749 526
Autres charges de gestion courante	39 734	102 228	69 816	44 800	33 016	45 606	74 441	27 563	52 060	16 018	23 028	17 818	35 142	38 398	19 494	639 161
Dotation aux amortiss. et provisions	123 508	297 305	83 335	80 192	33 255	50 171	116 723	36 664	10 029	2 016	81 674	3 007	36 462	63 735	7 444	1 025 518
CHARGES D'EXPLOITATION	986 188	3 253 989	2 175 570	1 462 632	1 061 583	1 384 691	2 432 287	888 992	364 263	534 281	925 187	592 432	1 100 038	1 261 625	599 223	18 993 179
RESULTAT D'EXPLOITATION	29 946	194 335	72 666	77 855	9 449	12 714	82 979	64 360	22 289	-29 390	-27 381	45 029	63 472	3 529	42 681	664 531
PRODUITS FINANCIERS																0
CHARGES FINANCIERES							20 736	3 000	2 700		3 017	1 293		224		30 969
RESULTAT FINANCIER	0	0	0	0	0	0	-20 736	-3 000	-2 700	0	-3 017	-1 293	0	-224	0	-30 969
RESULTAT COURANT	29 946	194 335	72 666	77 855	9 449	12 714	62 238	61 360	19 589	-29 390	-30 397	43 736	63 472	3 305	42 681	633 562
PRODUITS EXCEPTIONNELS																0
CHARGES EXCEPTIONNELLES																0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RETRAITEMENT MISE EN HARMONIE PCG																0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	29 946	194 335	72 666	77 855	9 449	12 714	62 238	61 360	19 589	-29 390	-30 397	43 736	63 472	3 305	42 681	633 562
REPRISE CRETONS N+1							-39 413								61 525	22 112
REPRISE EXCEDENTS COMP. CHGES AMORT																0
DEPENSES POUR CONGES PAYES																0
RESULTATS ADMINISTRATIF	29 946	194 335	72 666	77 855	9 449	12 714	22 826	61 360	19 589	-29 390	-30 397	43 736	63 472	3 305	104 206	655 674

Comptes de fonctionnement résumé
du 1er janvier au 31 décembre 2025

DESIGNATION	GESTION PROPRE									
	Association	ESAT Playel	ESAT Marville	ESAT ADC	H 93	Activité SR - H	Activité Hôtellerie	SAAD	RAJ	TOTAL
PRODUITS DES ACTIVITES	236 933	2 809 830	958 921	1 029 231	31 115	131 842	377 804	290 670	846 859	6 713 205
AUTRES PRODUITS	7 439	1 004 976	1 237 497	1 060 070	0	85	8 774	673	6 785	3 326 300
PRODUITS D'EXPLOITATION	244 373	3 814 806	2 196 418	2 089 301	31 115	131 927	386 578	291 343	853 644	10 039 505
A chats	9 772	365 164	59 349	287 052	0	3 770	56 201	6 569	211 249	999 125
Services Extérieurs	20 725	1 495 147	100 906	92 237	18 564	44 745	57 827	15 288	272 459	2 117 897
Autres services extérieurs	18 314	105 395	115 211	35 795	22	1 950	43 067	50 153	25 477	395 384
Taxes versements assimilés	34 647	13 491	16 256	14 197	473	3 731	18 832	15 966	57 069	174 662
Charges de personnel	2 441	1 360 967	1 719 681	1 333 157	4 569	58 505	215 367	213 070	378 995	5 286 754
Autres charges de gestion courante	66 969	185 473	64 780	115 572	0	0	12 159	8 290	29 701	482 944
Dotations aux amrtiss. et provisions	57 433	13 813	26 790	29 589	0	0	37 223		16 297	181 145
Impôts sur les Sociétés	26 301									26 301
CHARGES D'EXPLOITATION	236 601	3 539 449	2 102 973	1 907 598	23 629	112 701	440 676	309 338	991 248	9 664 213
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 772	275 357	93 445	181 703	7 487	19 226	-54 098	-17 995	-137 604	375 293
PRODUITS FINANCIERS	31 678	370		6 331			378			38 757
CHARGES FINANCIERES							2 319			2 319
RESULTAT FINANCIER	31 678	370	0	6 331	0	0	-1 941	0	0	36 438
RESULTAT COURANT	39 450	275 727	93 445	188 034	7 487	19 226	-56 038	-17 995	-137 604	411 730
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RETRAITEMENT MISE EN HARMONIE PCG			0						0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	39 450	275 727	93 445	188 034	7 487	19 226	-56 038	-17 995	-137 604	411 730

PREAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, sont caractérisés par les données suivantes :

Total du bilan : **26 990 179 Euros**

Compte de résultat :

Total des produits : 28 954 967 Euros

Total des charges : 27 909 675 Euros

Excédent **1 045 292 Euros**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

1.INFORMATIONS GENERALES : OBJET SOCIAL, MISSIONS et MOYENS DE LA RESIDENCE SOCIALE - (Article 431-2 du règlement ANC N° 2018-06)

1.1 L'association « LA RESIDENCE SOCIALE »

La Résidence Sociale est une association loi 1901 fondée en 1908 par Marie-Jeanne BASSOT.

Selon les termes de l'article premier de ses statuts, La Résidence Sociale « a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaines de l'éducatif, du social ou du médical ». Un projet renouvelé en 2019 pour poursuivre l'histoire

Le projet associatif 2019-2025 ambitionne à la fois de poursuivre la montée en compétences techniques des acteurs œuvrant en faveur des personnes vulnérables que la Résidence Sociale accompagne, et à remobiliser ces acteurs autour du sens de l'action sociale et médicosociale, en s'appuyant sur les principes d'action d'origine, qui valorisaient les rapports humains directs et de voisinage dans le respect des différences, en cherchant à les adapter au contexte et à l'environnement actuel.

Des ateliers de travail ont été organisés courant 2025 associant les différents acteurs de l'association. Ces temps d'échanges ont permis d'engager une réflexion collective visant à actualiser les orientations stratégiques et à nourrir la réécriture d'un nouveau projet associatif pour la période 2026-2030, en tenant compte des évolutions du secteur ainsi que des besoins des publics accompagnés

1.2 La raison d'être et ses principes d'action réaffirmes

La Raison d'être d'une organisation est un repère essentiel pour donner du sens, gagner en motivation et en cohésion, renforcer l'alignement de toutes les parties prenantes. Définie avec des mots justes et inspirants, elle est un puissant facteur d'attractivité et de différenciation. Elle ne décrit pas ce que fait la structure ni comment elle le fait, mais elle décrit pourquoi elle le fait, à quoi elle sert, quelle est la finalité de son action.

Raison d'être de l'Association :

Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne et mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie épanouissants et inclusifs

Forte de son histoire et de principes d'action qu'elle a souhaité poser dès l'origine, la Résidence sociale réaffirme les conditions par lesquelles elle veut donner sens aujourd'hui à ses actions et au développement de ses projets. Elle pose ainsi 4 principes d'action :

PRINCIPE N°1

Initier des coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (usagers, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires...) pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous.

PRINCIPE N°2

Privilégier des coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns, des autres qui s'établissent puis s'enrichissent dans le temps.

PRINCIPE N°3

Promouvoir au sein de ces coopérations des relations "d'égal à égal" en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous.

PRINCIPE N°4

Construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

1.3 Moyens

Au sein de 21 établissements et services, les équipes pluridisciplinaires et aguerries, (258.61 ETP) accompagnent au quotidien plus de 600 personnes vulnérables, tout âge confondu. LA RESIDENCE SOCIALE mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie inclusifs et épanouissants, à travers trois territoires.

- TERRITOIRE DES HAUTS-DE-SEINE
 - Externat Médico-Pédagogique Europe
 - Esat Atelier du Château
 - Centre d'accueil de jour l'horizon (CAJ)
 - Foyer l'horizon
- TERRITOIRE DE LA SEINE-SAINT-DENIS
 - Institut Médico-Educatif Chaptal
 - Externat Médico-Professionnel & UEEA
 - Esat Pleyel
 - Esat Marville
- TERRITOIRE DU MAINE-ET-LOIRE
 - Institut Médico-Educatif de Briançon

- Maison d'Accueil Spécialisé / Dispositif Jeunes Adultes
- SESSAD
- SAMSAH
- Activités Séjour Répits / USC
- ACTIVITES EN GESTION PROPRE (sur les 3 pôles)
 - Activités Hôtellerie
 - Activités associatives
 - Résidence Autonomie les Jonquilles (RAJ)
 - Gestion commerciale des ESAT Pleyel, Marville et Atelier du Château
 - SAAD
 - Habitat Inclusif 49
 - Habitat Inclusif 93 « Cabral »

Les modalités de financement :

Le financement du fonctionnement des établissements est assuré par les pouvoirs publics en fonction du type d'accueil proposé :

- Dotations des Conseil départementaux
- Dotations des ARS.

Concernant la gestion propre les financements sont les suivants :

- Dons provenant de la générosité du public
- Recettes commerciales des ESAT
- Produits des activités de la gestion propre (location de salles, ASC sur le pôle 49)
- Recettes des locataires du RAJ
- Produits des activités en gestion propre (PCH, financement CD)

2.FAITS SIGNIFICATIFS

Certains faits sont venus augmenter le périmètre de ressources sur l'exercice 2025 :

- Unité Situation Complexe dite « Passerelle » accompagnant des jeunes adultes en situation complexe : financement d'une place supplémentaire en accueil temporaire.
- Le dispositif Séjour de Répit poursuit le développement de son activité avec un accueil complémentaire au-delà des six places autorisées.
- Financement de 10 places supplémentaire pour la création d'une unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) financée à 5/12ème pour l'année 2025.
- Mise en place d'une section Habitat Inclusif avec location de logements aux personnes et contrat tripartite d'une Aide à la Vie Partagée conclue avec Plaine Commune Habitat et le CD93. Ce dispositif de logement inclusif du 93 poursuit son déploiement avec, à ce jour, 6 personnes en situation de handicap et 5 personnes âgées logées, soit 11 personnes au total, sur un objectif de 14 habitants.

CPOM

Pour mémoire, l'Association a signé un CPOM régional le 29 décembre 2020 avec les Autorités de tarification et de contrôle : L'ARS des pays de Loire et le Conseil Départemental du Maine et Loire, pour la période 2021-2025. Une convention relative au versement d'une dotation de prix de journée globalisé a été signée le 14 juin 2023 avec le Conseil Départemental afin d'organiser le financement de l'accueil des Séjours Répit qui entre désormais dans le périmètre du CPOM pays de Loire. Les établissements entrant dans le périmètre du CPOM sont :

- IME
- MAS
- SESSAD
- SAMSAH
- SEJOURS-REPIT-
- UNITE SITUATION COMPLEXE

Le contrat initial devait arriver à échéance fin 2025 et être, en principe, renouvelé en 2026. Toutefois, les autorités de financement et de contrôle ont demandé une prorogation d'un selon les modalités décrites en son sein : « Le CPOM entre en vigueur le premier jour du mois suivant sa date de signature. Il est conclu pour une durée de cinq (5) ans. La durée initiale de cinq (5) ans du contrat peut être prorogée sans avenant pour une durée maximale d'un an, au cours de laquelle le contrat continue de produire ses effets, dans les conditions de formalités allégées décrites ci-après ». Au regard de ces dispositions, le renouvellement devrait être engagé en 2026 pour un démarrage au 01 janvier 2027.

Le CPOM 2023-2027 en Ile de France quant à lui, a été renouvelé le 24 février 2023 avec les Autorités de tarification et de contrôle : ARS Ile de France et Conseil Départemental des Hauts-de-Seine. Par ailleurs, un arrêté n°2025-202 signé le 16 juillet 2025, prévoit l'extension de capacité de 10 places de l'EMPro, destinées à l'accueil d'enfants (TSA) en classe élémentaire, extension désormais intégrée au périmètre du CPOM Île-de-France. Les établissements entrant dans le périmètre du CPOM sont :

- EMP
- EMPRO & Section UEEA
- IME Chaptal
- Esat Pleyel
- Esat Marville
- Esat Atelier du Château
- FOYER et CAJ l'Horizon

3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Principes et Référentiels comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les postes d'actif et de passif du bilan ainsi que les postes de charges et de produits au compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant :

- Du **règlement n°2014-03** de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité ;
- Du **règlement n°2018-06** de l'ANC du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le règlement N° 1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations ;
- Du **règlement N° 2019-04** de l'ANC du 08 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le chapitre II du titre I du livre V du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Du **règlement N° 2022-06** de l'ANC du 16 décembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par le **règlement ANC n° 2023-03** du 7 juillet 2023 ;
- Du **code de l'action sociale et des familles (CASF)** , pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L.312.1 du CASF

Les changements de réglementation entrés en vigueur au 1er janvier 2025 ont été considérés dans les comptes annuels 2025 :

- Règlement ANC n°2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03 ;
- Règlement ANC n°2023-05 modifiant le règlement ANC n°2018-06.

3.2 Agrégation des comptes

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée (art. R314.82 CASF) et des comptes de liaison enregistrent toutes les opérations entre établissements et services. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, il a été effectué :

- Une sommation des différentes comptabilités,
- Une élimination des opérations internes de l'Association. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun et des prestations réciproques. Le résultat comptable de l'Association est déterminé par différence entre les produits et les charges.
- Le résultat comptable comprend :
 - Le résultat définitivement acquis des « Activités en gestion propre »,
 - Les résultats sous contrôle des tiers financeurs des « Activités contrôlées ». Les résultats sous contrôle des tiers financeurs ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les autorités compétentes qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R314-52 du CASF.

En ce sens, deux niveaux de résultats apparaissent :

- **Le résultat comptable** en conformité avec les principes et règles comptables en vigueur. Ce résultat est arrêté par le Conseil d'Administration.
- **Le résultat effectif** sous-contrôle du tiers financeur qui correspond au résultat comptable auquel on ajoute les résultats antérieurs repris pour les établissements financés par le

Conseil départemental et les ARS

- Pour les établissements entrant dans le cadre du CPOM avec l'ARS, le résultat effectif est affecté par l'association sous réserve des règles en vigueur.

Les structures intégrées en 2025 sont les suivantes :

Gestion Contrôlée :

- Siège
- EMP
- EMPRO & UEEA
- IME Chaptal
- Esat Pleyel
- Esat Marville
- IME Bauné
- MAS
- SESSAD
- SAMSAH
- Séjour Répit
- Unité Passerelle - USC
- Esat Atelier du Château
- FOYER L'Horizon
- CAJ l'Horizon

Gestion propre :

- Activités Associatives
- Gestion commerciale des ESAT Pleyel, Marville et Atelier du Château
- Résidence Autonomie Jonquilles (RAJ)
- Activités Séjour Répits
- Activités Hôtellerie
- SAAD
- Habitat Inclusif 49 & 93

3.3 Changement de réglementation comptable

Aucun changement de méthode notable n'est intervenu au cours de l'exercice 2025.

L'exercice constitue le premier exercice d'application obligatoire des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03.

Cette application constitue un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du Plan comptable général. Notamment, elle modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ces règlements.

Par ailleurs, l'association a décidé d'appliquer par anticipation les dispositions du règlement ANC n° 2024-07, applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026, mais pouvant être appliqué par anticipation aux exercices en cours à sa date d'homologation, notamment pour les exercices clos le 31 décembre 2025.

Incidences du changement de méthodes comptables

a) Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel :

À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- Les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- Les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- Les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui, avant l'application du nouveau règlement, étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel.

b) Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui, avant l'application du nouveau règlement, étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

Au 31 décembre 2024, les « transferts de charges » inscrits parmi les produits d'exploitation s'élèvent à 124 836 €, liés à des charges de personnel.

Changement de présentation comptable

Les comptes annuels clos le 31 décembre 2025 sont établis et présentés selon le nouveau modèle d'états financiers défini par les règlements comptables ANC n° 2022-06 et n° 2023-03.

L'application anticipée des dispositions du règlement ANC n° 2024-07 n'a pas d'incidence sur les règles d'évaluation ni sur le montant des postes comptabilisés au 31 décembre 2025. Elle conduit uniquement à faire évoluer la présentation du passif, avec l'identification, le cas échéant, d'une rubrique distincte relative aux autres fonds propres.

En l'absence d'éléments relevant de cette rubrique au 31 décembre 2025, cette évolution est sans impact chiffré sur les comptes annuels de l'exercice.

Les changements intervenus sont les suivants :

- La ligne « Charges constatées d'avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;
- Les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Comptes annuels 2024

Conformément à l'article 27 du règlement ANC n° 2022-06, et en lien avec la note annexe « Règles, principes et méthodes comptables » présentée ci-avant, les comptes 2024 (bilan actif, bilan passif et compte de résultat), tels qu'arrêtés par le conseil d'administration, approuvés par l'assemblée générale et certifiés par le commissaire aux comptes, sont joints pour information.

Association La Résidence Sociale

3 avenue de l'Europe

92300 - LEVALLOIS-PERRET

BILAN AU 31/12/2024

ACTIF	Exercice N 2024			Exercice N-1 2023
	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Montant Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	62 027	50 022	12 005	14 006
Frais de recherche et de développement			0	0
Donations temporaires d'usufruit			0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droit & valeurs similaires	202 829	140 590	62 239	7 720
Immobilisations Incorporelles en cours			0	0
Avances et acomptes			0	0
Immobilisations Corporelles				
Terrains	575 249		575 249	575 249
Constructions	13 742 687	8 940 233	4 802 454	5 031 554
Installations techniques, matériel et outillage	11 060 988	6 779 311	4 281 677	4 284 757
<i>Autres Immobilisations Corporelles (comptes 2019)</i>			0	0
Immobilisations Corporelles en cours	156 219		156 219	144 706
Avances et acomptes			0	0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations	272 009		272 009	272 009
Autres titres immobilisés	13 814		13 814	13 814
Prêts	518 601		518 601	525 550
Autres Immobilisations financières	51 121		51 121	54 539
TOTAL I	26 655 543	15 910 156	10 745 388	10 923 903
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	7 841		7 841	5 550
Créances				
- Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 673 957	41 693	2 632 265	2 184 745
- Créances reçues par legs ou donations				
- Autres créances	357 064		357 064	463 915
Avances et acomptes versés sur commande	3 646		3 646	13 272
Valeurs mobilières de placement	762		762	762
instrument de trésorerie				
Disponibilités	11 973 651		11 973 651	11 463 360
Charges constatées d'avance	114 596		114 596	145 827
TOTAL II	15 131 518	41 693	15 089 825	14 277 430
Frais d'émission des emprunts TOTAL			0	0
Primes de remboursement des emprunts TOTAL				
Ecart de conversion (actif) TOTAL				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	41 787 061	15 951 848	25 835 213	25 201 334

Association La Résidence Sociale

3 avenue de l'Europe

92300 - LEVALLOIS-PERRET

BILAN AU 31/12/2024

P A S S I F	2024	2023
FONDS ASSOCIATIFS / FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
- Fonds propres statutaires activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	482 079	482 079
- Fonds propres complémentaires des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	1 223 236	1 223 236
- Fonds propres complémentaires des activités sous gestion propre	5 966 725	5 966 725
Fonds propres avec droit de reprise		
- Fonds propres statutaires		
- Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	4 248 009	4 116 370
- Réserves pour projet de l'entité sous gestion propre	1 769 716	1 408 270
- Autres		
Report à nouveau		
Report à nouveau des activités sous gestion propre	2 287 670	1 490 616
Report à nouveau des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	-339 216	-509 743
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	1 247 841	2 294 486
- Dont résultats des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	544 556	1 023 081
- Dont résultats sous gestion propre	703 285	1 271 404
Situation nette des activités sous gestion propre	10 727 395	10 137 014
Situation nette des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	6 158 665	6 335 024
SITUATION NETTE (sous-total)	16 886 059	16 472 038
Fonds Propres consommables		
Subventions d'investissement	457 249	639 975
Provisions réglementées	455 680	447 902
Autres fonds associatifs		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL I	17 798 988	17 559 916
FONDS REPORTEES ET DEDIEES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 477 084	1 515 757
- Sur subvention		
- Sur autres ressources		
TOTAL II	1 477 084	1 515 757
PROVISIONS		
Provisions pour Risques	157 767	216 137
Provisions pour Charges	0	0
TOTAL III	157 767	216 137
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	2 358 923	2 164 357
Emprunts et dettes financières divers	95 454	71 641
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 551	21 433
Redevables créditeurs	4 569	1 853
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	853 581	840 026
Dettes sociales et fiscales	2 599 873	2 480 920
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 266	5 199
Autres dettes	434 464	248 578
Produits constatés d'avance	32 693	75 517
TOTAL IV	6 401 374	5 909 523
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	25 835 213	25 201 334
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 1 363 876 €		

Association La Résidence Sociale

3 avenue de l'Europe

92300 - LEVALLOIS-PERRET

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024

COMPTE DE RESULTAT	2024	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 030	1 520
Ventes de biens et services		
- Ventes de biens	88 301	130 016
dont ventes de dons en nature		
- Ventes de prestations de services	6 249 368	6 124 328
Produits des tiers financeurs		
- Concours publics et subventions d'exploitation	17 644 801	17 221 449
dont Contributions financières des autorités de tarifications relatives aux activités SMS	17 644 801	17 221 449
- Subventions		
- Produits liés à des financements réglementaires		
Ressources liées à la générosité du public		
- Dons manuels	8 725	13 245
- Mécénats		
- Legs, donations et assurances vie		
Contributions financières		
Reprises s/ amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 162 030	323 923
- Harmonisation du PC : (retraitement IFC)	0	831 599
Utilisation des fonds dédiés	458 197	423 693
Quote part de résultat sur opérations faites en commun		
Autres produits	3 431 535	3 301 488
TOTAL I	29 044 987	28 371 261
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandise	20 666	19 059
variation de stock		
Autres Achats et charges externes	7 655 938	7 586 411
Aides financières	366 059	80 621
Impôts, Taxes et versements assimilés	1 093 201	1 033 142
Salaires et traitements	12 551 707	11 639 951
Charges sociales	4 938 178	4 709 802
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	770 377	850 928
- sur actif circulant	35 002	
Dotations aux provisions	139 746	324 274
Reports en fonds dédiés	419 523	709 386
Autres Charges	32 570	32 832
TOTAL II	28 022 967	26 986 406
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 022 020	1 384 855

COMPTE DE RESULTAT	2024	2023
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	4 913	335
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	36 048	534 852
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises s/ provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 830	
TOTAL III	42 791	535 188
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	34 912	36 855
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	34 912	36 855
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	7 879	498 333
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	142 230	183 578
Sur opérations en capital	395 470	347 232
Reprises s/ provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
TOTAL V	537 700	530 810
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	2 602	4 807
Sur opérations en capital	80 132	46 567
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions	226 369	43 445
Engagement à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL VI	309 103	94 818
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	228 597	435 992
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 153 105	1 633 662
Participation des salariés au résultat	TOTAL VII	
Impôts sur les bénéfices	TOTAL VIII	
	10 655	24 694
TOTAL DES PRODUITS (I+ III+ V)	29 625 479	29 437 259
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	28 377 637	27 142 773
EXCEDENT OU DEFICIT	1 247 841	2 294 486

3.4 Règles d'évaluation d'amortissements et de dépréciation de l'actif immobilisé

(Art 834-3 du règlement ANC 2014-03)

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production, les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation n'étant pas inclus dans ce coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

Brevets, licences :	3 à 5 ans
Constructions :	30 à 60 ans
Agencements et aménagements :	5 à 20 ans
Mobilier de bureau :	3 à 5 ans
Matériel informatique :	1 à 5 ans

Application des règlements CRC 2002 -10 et CRC 2004 -06 applicables en France relatifs aux acquisitions significatives :

➤ Immobilisations acquises avant le 01 janvier 2007 :

Les immobilisations et principalement les immeubles avaient pu être retraités au cours de l'exercice 2006 selon la méthode des composants.

➤ Immobilisations acquises depuis le 01 janvier 2007 :

Décomposition pour les acquisitions significatives

3.5 Participations, autres titres immobilisés et Valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est alors constituée.

La méthode retenue pour les cessions est le coût unitaire moyen pondéré. (CUMP)

Les placements réalisés correspondent à des placements non risqués en capital.

3.6 Stocks

Les stocks sont des actifs détenus pour être vendus dans le cours normal de l'activité, ou en cours de production pour être vendus, ou destinés à être consommés dans le processus de production ou de prestations de services, sous forme de matières premières ou de fournitures.

Les stocks sont évalués selon la méthode du « Premier entré, Premier sorti ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et frais accessoires (hors frais d'acquisition). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les principales créances sont relatives au prix de journée ou à la dotation globale des établissements sous gestion contrôlée.

3.8 Provisions

La direction de l'Association, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.

Les provisions (hors provisions réglementées CASF) sont constatées dès lors qu'il existe une obligation légale, réglementaire, conventionnelle ou reconnue par l'établissement, vis-à-vis d'un tiers, dont il est certain ou probable qu'elle entraînera une sortie de ressources au profit de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et qu'une estimation fiable peut être réalisée.

3.9 Fonds Propres

Présentation

Conformément à l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 et à l'article 431-5 du règlement ANC 2018-06, l'activité sociale et médico-sociale est présentée dans un tableau de variation, distinctement de l'activité en gestion propre dans une subdivision spécifique pour les postes suivants :

- Réserves
- Report à nouveau
- Excédent ou déficit de l'exercice.

Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat linéairement au même rythme que les actifs subventionnés.

Les modifications induites en 2020 par les nouveaux règlements comptables pour ce qui concerne les subventions inscrites préalablement en fonds associatifs sans droit de reprise ou avec droit de reprise sont exposées au chapitre « 3.3 Changement de réglementation comptable », ci-dessus.

3.10 Fonds Dédiés

(Art 132-1 du règlement ANC n° 2018-06)

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ». (Art 132-1 du règlement ANC n° 2018-06)

Les fonds dédiés sont constitués des montants non utilisés provenant des contributions accordées par l'autorité de tarification suivantes avec leur accord :

- les contributions financières pour financer le renouvellement des immobilisations en vertu de l'article D 314-206 du code de l'action sociale et des familles ;
- les autres contributions accordées par l'autorité de tarification. Ces fonds dédiés sont dénommés « fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESMS ».

Sont aussi inscrits, le cas échéant, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- subventions d'exploitation
- contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif
- Ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Pour les contributions financières reçues des autorités de tarification, les montants comptabilisés auparavant en « provision réglementée pour renouvellement des immobilisations » ont été reclassés en fonds dédiés conformément aux dispositions du règlement n°2019-04.

3.11 Réserves

Les réserves suivantes sont inscrites au compte 106 « réserves ». Ce sont les excédents affectés durablement à l'entité jusqu'à décision contraire des organes compétentes :

Poste 1068 : réserves pour projet de l'entité (ancienne réserve pour projet associatif)

Poste 10685 : Réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :

Subdivisions :

- Poste 106852 : Excédents affectés à l'investissement
- Poste 106855 : Excédent affecté à la couverture du besoin en fonds de roulement
- Poste 106856 : Réserve de compensation des déficits
- Poste 106857 : Réserve de compensation des charges d'amortissement

3.12 Report à nouveau et Résultats

➤ Report à Nouveau : 2 808 KE

Conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire qui approuve en N les comptes de l'exercice N-1, le déficit ou l'excédent des activités propres de l'association de l'exercice N-1 peut être affecté en report à nouveau ainsi que l'affectation des résultats N-1 des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée et ayant signé un CPOM.

Ce poste comporte au 31 décembre les lignes suivantes :

- Report à nouveau des activités sous gestion propre pour un montant total de + 2 662K€
- Report à nouveau des activités sous gestion contrôlée pour un montant total de + 146K€

Les retraitements et affectations sont présentés ci-dessous :

	Solde au 01/01/2025 110..., 115 & 119..	Transferts / reclassements	affectation résultats 2024	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025 110..., 115 & 119..
Association	-346 082		37 064			-309 019
ESAT Pleyel commercial	1 749 915		280 186			2 030 100
ESAT Marville commercial	1 079 369		155 200			1 234 569
Activités SR - HI	303 220		-4 993			298 227
ESAT Atelier du château - commercial	364 447					364 447
SAAD	59 226		6 810			66 036
Hôtellerie	-798 901		-37 069			-835 970
RAJ les Jonquilles	-123 524		-62 738			-186 262
Total activités sous gestion propre	2 287 670	0	374 458	0	0	2 662 128

Siège	-341 019		10 912			-330 107
EMP	-378 282	44 023				-334 259
IME Chaptal	-25 354	280 000	91 041			345 687
EMPro	-39 778	133 200				93 422
ESAT Pleyel social	-127 731	56 900				-70 831
ESAT Marville social	-98 467	95 400	-26 619			-29 686
IME Bauné	7 072		-182 885			-175 814
SEJOUR REPIT	310 870					310 870
UNITE PASSERELLE - USC	7 660					7 660
ESAT Atelier du château - social	-47 530					-47 530
C.A.J l'horizon	346 620	679	-188			347 112
FOYER l'horizon	-20 863	4 889				-15 974
SESSAD	28 981					28 981
SAMSAH	-18 257		-22 578			-40 836
MAS	56 862	548				57 410
Total activités sous gestion contrôlée	-339 216	615 639	-130 317	0	0	146 106
TOTAL DES REPORTS A NOUVEAU	1 948 453	615 639	244 142	0	0	2 808 234

L'augmentation des reports à nouveau sous gestion contrôlée pour 615 639€ portée dans la colonne « Transferts / reclassements » correspond à la neutralisation dans les comptes annuels de la provision

pour obligation et pensions constatée dans les ESSMS. Le solde de 615 639€ correspond au solde de provision disponible dans les ESSMS au 31/12/2024. Il est réaffecté dans les comptes annuels dans un compte 11592 - Report à nouveau constitué des charges et produits des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée dont la prise en compte est différée

➤ Résultats de l'exercice : 1 045K€

Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée : 633K€

Dont réserves pour projet de l'entité sous gestion propre : 712 K€

Le montant de 633 KE constitue une éventuelle créance (selon contrôles à venir) vis à vis des organismes financeurs, maintenue en report à nouveau.

➤ Précision résultat net comptable / résultat administratif

Le résultat net comptable de l'exercice apparaissant au passif du bilan ne reprend pas le résultat de l'exercice N-2.

Il apparaît au bilan un résultat différent de celui figurant au compte de résultat à la ligne « résultat administratif »

Le résultat administratif de l'exercice est présenté pour chaque établissement (voir dernière ligne du compte de fonctionnement - Gestion contrôlée) et correspond au cumul du résultat repris de N-2 et du résultat provisoire de l'exercice en cours soumis à contrôle de l'autorité de tarification.

3.13 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont des provisions qui ne répondent pas à la définition du plan comptable général et qui sont constituées en vertu d'un niveau supérieur spécifique législatif ou réglementaire (CASF).

Conformément aux décisions de l'autorité de tarification, les provisions suivantes peuvent être constituées et sont mouvementées en fonction des décisions de celle-ci ; elles concernent :

- Des provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR : Poste 141000
- Des provisions réglementées pour produits financiers des ESMS : Poste 148300
- Des provisions afférentes aux plus-values nettes d'actif : Poste 148600
- Des provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations : Poste 142000

(Après accord de l'autorité de tarification et dans les enveloppes limitatives de crédits selon M22 bis – NB : Poste 142 non repris dans le règlement ANC 2019-04)

3.14 Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature correspondent à la valorisation du bénévolat intervenu dans le cadre de la gouvernance de l'association (assemblée générale, conseils d'administration et réunions de bureau) soit 8 réunions au cours de l'exercice 2025. Elles ont été évaluées sur la base du nombre d'heures de présence des bénévoles (171 heures), valorisées au taux du SMIC brut en vigueur (12.02 €). Le montant total s'élève à 2 055,42 € pour l'exercice.

4. INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF DU BILAN

4.1 Immobilisations et amortissements par nature et par établissements

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

DESIGNATION	VALEUR AU DEBUT DE L'EXERCICE	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE		VALEUR A LA FIN DE L'EXERCICE
		ACQUISITIONS	CESSIONS	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'Etablissement	62 027			62 027
Autres Immobilisations	202 829	12 180		215 009
TOTAL I	264 856	12 180	-	277 036
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	575 249			575 249
Constructions	13 742 687	128 688		13 871 375
Installations Techniques, Matériel et outillage général	6 146 872	108 682	13 317	6 242 238
Matériel de Transport	680 188	18 329	24 997	673 520
Matériel de Bureau et Informatique	566 773	49 170	836	615 107
Autres	3 667 156	207 252	936	3 873 473
Immobilisations corporelles en cours	156 219		15 612	140 606
Avances & acomptes	-			-
TOTAL II	25 535 143	512 122	55 698	25 991 568
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et Créances rattachées à des participations	272 009	1 976		273 985
Autres titres immobilisés	13 814			13 814
Prêts et autres immobilisations financières	569 722	22 481	41 471	550 732
TOTAL III	855 545	24 457	41 471	838 531
TOTAL I + II + III	26 655 544	548 760	97 169	27 107 135

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

DESIGNATION	Durée d'utilisation (fourchette en année)	Mode d'amortissement	MONTANTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE LINEAIRE	DIMINUTIONS DE L'EXERCICE A DEDUIRE	MONTANTS A LA FIN DE L'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'Etablissement	31	Linéaire	50 022	2 001		52 023
Autres Immobilisations	3 > 5	Linéaire	140 590	19 640		160 230
TOTAL I			190 612	21 641	-	212 253
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Constructions	20 > 50	Linéaire	8 940 233	231 445		9 171 678
Installations Techniques, Matériel et outillage général	5 > 20	Linéaire	3 355 144	235 790	13 317	3 577 617
Matériel de Transport	5 > 10	Linéaire	420 182	83 584	24 997	478 769
Matériel de Bureau et Informatique	3 > 10	Linéaire	494 901	59 344	33 152	521 094
Autres	3 > 10	Linéaire	2 509 084	193 748		2 702 832
Immobilisations corporelles en cours						
Retraitement des Immobilisations						
TOTAL II			15 719 544	803 912	71 465	16 451 991
TOTAL I + II			15 910 156	825 553	71 465	16 664 243

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF

IMMOBILISATIONS PAR
ETABLISSEMENT

	AU 01/01/N	ACQUISITIONS	CESSIONS	TRANSFERT	AU 31/12/N
Siège	130 416	22 792			153 208
Association	2 581 910				2 581 910
E.M.P.	6 065 207	131 326	15 612		6 180 920
I.M.E. Chaptal	600 281	7 671			607 952
E.M.PRO.	564 474	1 346			565 820
E.S.A.T. Pleyel Commercial	136 159				136 159
E.S.A.T. Pleyel Social	427 056	5 683			432 739
E.S.A.T. Marville Commercial	565 040				565 040
E.S.A.T. Marville Social	465 171	24 180	1 143		488 207
I.M.E.(spécifique + commun)	4 664 352	54 461	2 741		4 716 072
SEJOUR REPIT	311 537	33 524			345 061
Unité Passerelle - USC	21 138	5 529			26 667
Activités SR - HI	714				714
Activités Hôtellerie	1 144 733	13 597			1 158 330
SESSAD	846 172	976			847 147
M.A.S	352 161	3 677			355 838
RAJ les Jonquilles	285 058	1 185			286 243
SAMSAH	7 020	4 033			11 054
E.S.A.T. Atelier du Château Social	2 074 983	146 495	4 648		2 216 830
E.S.A.T. Atelier du Château Commercial	1 690 213	37 978	30 717		1 697 475
C.A.J l'horizon	488 464	15 032			503 496
FOYER l'horizon	2 377 739	14 818	836		2 391 721
TOTAL	25 799 999	524 302	55 698	-	26 268 604

ACTIF

AMORTISSEMENTS PAR
ETABLISSEMENT

	AU 01/01/N	DOTATIONS	CESSIONS	AU 31/12N
Siège	69 143	20 174		89 317
Association	1 317 528	56 241		1 373 769
E.M.P.	3 423 453	139 653		3 563 105
I.M.E. Chaptal	402 904	56 633		459 538
EMPRO	484 688	26 666		511 354
E.S.A.T. Pleyel Commercial	97 939	12 081		110 020
E.S.A.T. Pleyel Social	183 739	33 255		216 995
E.S.A.T. Marville Commercial	480 279	26 790		507 069
E.S.A.T. Marville Social	230 723	50 171	1 143	279 750
I.M.E.(spécifique + commun)	2 413 817	117 915	2 741	2 528 990
SESSAD	272 312	36 664		308 976
MAS	116 637	10 029		126 667
RAJ les Jonquilles	191 055	16 297		207 352
SEJOUR REPIT	92 302	16 674		108 976
Unité Passerelle - USC	4 011	3 007		7 018
Activités SR - HI	714			714
Activités Hôtellerie	471 321	37 224		508 545
SAMSAH	3 034	2 016		5 049
E.S.A.T. Atelier du Château Social	1 964 829	36 462	4 648	1 996 642
E.S.A.T. Atelier du Château Commercial	1 620 804	26 915	30 717	1 617 003
C.A.J l'horizon	450 840	7 444		458 284
FOYER l'horizon	1 618 083	61 863	836	1 679 110
TOTAL	15 910 155	794 173	40 085	16 664 243

ACTIF

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATIONS	AU 31/12/N-1	Augmentations	Diminutions	AU 31/12/N
Association	738 091		21 091	717 000
Siège	10			10
E.M.P.	-			-
E.M.P.R.O.	4 702		4 702	-
IME CHAPTAL	600			600
E.S.A.T. Pleyel Commercial	1 992	1 659		3 651
E.S.A.T. Pleyel Social	18 098		13 298	4 800
E.S.A.T. Marville Commercial	3 800			3 800
E.S.A.T. Marville Social	-			-
IME BAUNE	54 750	11 272		66 022
SESSAD	300			300
FOYER l'horizon	-			-
SEJOUR REPIT	10 495			10 495
Unité Passerelle - USC	5 114	1 272		6 386
Activités SR - HI	3 735	4 286	869	7 152
SAMSAH	-	317		317
Activités Hôtellerie	314	3 214	300	3 228
RAJ les Jonquilles	10 678	1 153		11 831
Esat Atelier du Château social	-			-
Esat Atelier du Château commercial	2 865	2 000	2 000	2 865
MAS	-	73		73
TOTAL	855 545	25 246	42 260	838 531

4.2 Disponibilités et VMP

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF

DISPONIBILITES

TOTAL

13 009 785

Disponibilité des activités sous gestion contrôlée

6 860 140

EMP	1 612 858
I.M.E. Chaptal	1 464 481
EMPRO	629 319
E.S.A.T. Pleyel Social	-
E.S.A.T. Marville Social	198 506
I.M.E.	717 844
Esat Atelier du Château Social	339 712
Sessad	463 548
C.A.J l'horizon	736 184
FOYER l'horizon	79 358
SAMSAH	-
Séjour Répit	126 647
Unité Passerelle - USC	67 202
M.A.S	424 482

Disponibilité des activités sous gestion propre

Association	64 827	6 148 883
E.S.A.T. Pleyel Commercial	2 837 038	
E.S.A.T. Marville Commercial	1 790 759	
Esat Atelier du Château Commerci	941 303	
RAJ les Jonquilles	-	
Activités SR - HI	452 169	
Hôtellerie	-	
SAAD	62 788	

Valeurs mobilières de placement

762

FOYER - CAJ l'horizon	762
-----------------------	-----

5. INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF DU BILAN

5.1 Fonds propres sans droit de reprise

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

PASSIF

FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE

ACTIVITES SOCIALES & MEDICO-SOCIALES SOUS GESTION CONTROLEE	AU 31/12N-1	MOUVEMENTS	AU 31/12/N
F.Siège	14 500		14 500
E.M.P.	393 314		393 314
I.M.E. Chaptal	54 393		54 393
E.M.PRO.	148 605		148 605
I.M.E.	162 700		162 700
C.A.J l'horizon	50 293		50 293
FOYER l'horizon	881 510		881 510
TOTAL	1 705 315	-	1 705 315

ACTIVITES SOUS GESTION PROPRE	AU 31/12N-1	MOUVEMENTS	AU 31/12/N
Association	5 765 794,85		5 765 795
ESAT Pleyel	48 254,76		48 255
ESAT Marville	104 018,62		104 019
RAJ les Jonquilles	48 656,29		48 656
TOTAL	5 966 725	-	5 966 725
TOTAL DES FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	7 672 040	-	7 672 040

5.2 Tableau de variation des fonds propres par nature et par établissements

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

TABEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES (hors activités ESSMS)	A L'OUVERTURE au 01/01/2025	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSUMMATION	Retraitement	A LA CLOTURE au 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	5 966 725					5 966 725
Fonds propres avec droit de reprise	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Réserves	1 769 716	309 959	0	0		2 079 675
Report à nouveau	2 287 670	374 458	0	0		2 662 128
Excédent ou déficit de l'exercice	703 285	-703 285	411 730			411 730
Situation nette des activités sous gestion propre	10 727 395	-18 868	411 730	0	0	11 120 257

VARIATION DES FONDS PROPRES ET AUTRES POSTES SPECIFIQUES SOUS GESTION CONTROLEE DES ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES

VARIATIONS DES FONDS PROPRES (activités ESSMS)	A L'OUVERTURE au 01/01/2025	Transferts / reclassements	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Virements cpte à cpte	A LA CLOTURE au 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	1 705 315						1 705 315
Fonds propres avec droit de reprise	0						0
Réserves	4 248 009		154 143		94 908		4 307 243
Report à nouveau des activités sociales et médico- sociales sous gestion contrôlée :	0						0
Report à nouveau	1 334 884		-130 317				1 204 567
Report à nouveau dont la prise en charge est différée	-1 352 736	615 639					-737 097
Report à nouveau des charges rejetées	-321 364						-321 364
TOTAL	5 614 108	615 639	23 826	0	94 908	0	6 158 665
Résultats des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	544 556		-544 556	633 562			633 562
Excédent ou déficit de l'exercice							
Situation nette des Ets en gestion contrôlée	6 158 665	615 639	-520 730	633 562	94 908	0	6 792 227

Situation nette 17 912 484

ACTIVITES SOUS GESTION PROPRE	AU 31/12/N-1	MOUVEMENTS	AU 31/12/N
Association	5 765 794,85		5 765 795
ESAT Pleyel	48 254,76		48 255
ESAT Marville	104 018,62		104 019
RAJ les Jonquilles	48 656,29		48 656
TOTAL	5 966 725	-	5 966 725

ACTIVITES SOCIALES & MEDICO-SOCIALES SOUS GESTION CONTROLEE	AU 31/12/N-1	MOUVEMENTS	AU 31/12/N
F.Siège	14 500		14 500
E.M.P.	393 314		393 314
I.M.E. Chaptal	54 393		54 393
E.M.PRO.	148 605		148 605
I.M.E.	162 700		162 700
C.A.J l'horizon	50 293		50 293
FOYER l'horizon	881 510		881 510
TOTAL	1 705 315	-	1 705 315
TOTAL DES FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	7 672 040	-	7 672 040

	Solde au 01/01/2025	affectation résultats 2024	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
	106..				
Association	-497 921	50 000			-447 921
ESAT Pleyel - commercial	1 000 000				1 000 000
ESAT Marville - commercial	642 599				642 599
Activités Socio-culturelles	0	88 953			88 953
ESAT Atelier du château - commercial	625 037	171 006			796 044
RAJ les Jonquilles	0				0
Total activités sous gestion propre	1 769 716	309 959	0	0	2 079 675

Siège					0
EMP	829 583	-24 830			804 753
IME Chaptal	882 766				882 766
EMPro	217 538	-66 065			151 472
ESAT Pleyel - social	100 722	-4 013			96 709
ESAT Marville - social	164 337				164 337
IME Bauné	1 139 016				1 139 016
SEJOURS REPIT	5 000	37 913			42 913
Unité Passerelle - USC		8 161			8 161
ESAT Atelier du château - social	208 437	5 320			213 757
C.A.J l'horizon	221 877	35 760			257 637
FOYER l'horizon	110 838	50 216			161 054
SESSAD	221 435	14 315			235 750
MAS	146 462	2 457			148 920
Total activités sous gestion propre	4 248 009	59 234	0	0	4 307 243
TOTAL DES RESERVES	6 017 725	369 193	0	0	6 386 919

	Solde au 01/01/2025	Transferts / reclassements	affectation résultats 2024	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
	110..., 115 & 119..					110..., 115 & 119..
Association	-346 082		37 064			-309 019
ESAT Pleyel commercial	1 749 915		280 186			2 030 100
ESAT Marville commercial	1 079 369		155 200			1 234 569
Activités SR - HI	303 220		-4 993			298 227
ESAT Atelier du château - commercial	364 447					364 447
SAAD	59 226		6 810			66 036
Hôtellerie	-798 901		-37 069			-835 970
RAJ les Jonquilles	-123 524		-62 738			-186 262
Total activités sous gestion propre	2 287 670	0	374 458	0	0	2 662 128

Siège	-341 019		10 912			-330 107
EMP	-378 282	44 023				-334 259
IME Chaptal	-25 354	280 000	91 041			345 687
EMPro	-39 778	133 200				93 422
ESAT Pleyel social	-127 731	56 900				-70 831
ESAT Marville social	-98 467	95 400	-26 619			-29 686
IME Bauné	7 072		-182 885			-175 814
SEJOUR REPIT	310 870					310 870
UNITE PASSERELLE - USC	7 660					7 660
ESAT Atelier du château - social	-47 530					-47 530
C.A.J l'horizon	346 620	679	-188			347 112
FOYER l'horizon	-20 863	4 889				-15 974
SESSAD	28 981					28 981
SAMSAH	-18 257		-22 578			-40 836
MAS	56 862	548				57 410
Total activités sous gestion contrôlée	-339 216	615 639	-130 317	0	0	146 106
TOTAL DES REPORTS A NOUVEAU	1 948 453	615 639	244 142	0	0	2 808 234

PASSIF

RESERVES

TOTAL RESERVES	6 386 919
-----------------------	------------------

TOTAL RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE (activité sous gestion contrôlée)	4 307 244
--	------------------

<u>Réserve des plus values</u>	3 604
---------------------------------------	--------------

FOYER / CAJ	3 604
-------------	-------

<u>Excédents / investissements</u>	2 543 507
---	------------------

EMP	436 451
I.M.E. Chaptal	205 318
EMPro	55 000
E.S.A.T. pleyel	20 000
E.S.A.T. Marville	50 000
I.M.E.	999 619
E.S.A.T. ADC Social	154 571
SESSAD	194 690
C.A.J l'horizon	182 637
FOYER l'horizon	53 712
Séjours Répit	37 913
Unité Passerelle - USC	13 161
MAS	140 435

<u>Excédents / couverture du BFR</u>	583 481
---	----------------

E.M.P	245 395
I.M.E. Chaptal	98 627
EMPRO	41 521
E.S.A.T. pleyel Social	68 602
E.S.A.T. Marville Social	114 337
E.S.A.T. ADC Social	15 000

<u>Reserves compensation</u>	567 175
-------------------------------------	----------------

EMP	57 369
IME Chaptal	147 621
EMPRO	54 951
E.S.A.T. pleyel social	8 107
E.S.A.T. Marville social	-
IME	108 458
E.S.A.T. ADC social	44 186
MAS	8 484
SESSAD	24 511
C.A.J l'horizon	60 000
FOYER l'horizon	53 488

<u>Compensation charges d'amortissement</u>	609 477
--	----------------

EMP	496 739
IME	30 940
SESSAD	16 548
C.A.J l'horizon	15 000
FOYER l'horizon	50 249

TOTAL RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE (activités sous gestion propre)	2 079 675
--	------------------

<u>Excédents / investissements</u>	88 953
---	---------------

SR- autres départements	88 953
-------------------------	--------

<u>Excédents / Projets Associatifs</u>	1 990 722
---	------------------

Association	(447 921)
E.S.A.T. pleyel commercial	1 000 000
E.S.A.T. Marville commercial	642 599
E.S.A.T. ADC commercial	796 044

PASSIF

REPORT A NOUVEAU

TOTAL	2 808 234
--------------	------------------

<u>Report a nouveau des activités sous gestion propre</u>	2 662 128
--	------------------

Association	(309 019)
E.S.A.T. Pleyel	2 030 100
E.S.A.T. Marville	1 234 569
Esat Atelier du château	364 447
Activités SR - HI	298 227
Hôtellerie	(835 970)
RAJ les Jonquilles	(186 262)
SAAD	66 036

<u>Report a nouveau des activités sous gestion contrôlée</u>	146 106
---	----------------

Siège	(330 107)
EMP	(334 259)
I.M.E. Chaptal	345 688
EMPro	93 422
E.S.A.T. pleyel	(70 831)
E.S.A.T. Marville	(29 686)
I.M.E.	(175 814)
E.S.A.T. ADC Social	(47 530)
SESSAD	28 981
SAMSAH	(40 836)
Séjour Répit	310 870
Unité Passerelle - USC	7 660
CAJ l'horizon	347 112
Foyer l'horizon	(15 974)
MAS	57 410

5.3 Résultat de l'exercice et résultat effectif

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

PASSIF

RESULTAT DE L'EXERCICE

TOTAL	1 045 292
--------------	------------------

<u>Activités sous gestion contrôlée</u>	633 562
--	----------------

Frais de Siège	29 946
EMP	194 335
IME Chaptal	72 666
EMPRO	77 855
E.S.A.T. Pleyel	9 449
E.S.A.T. Marville	12 714
IME	62 239
SESSAD	61 360
MAS	19 589
SAMSAH	(29 390)
SEJOUR REPIT	(30 397)
UNITE PASSERELLE - USC	43 736
E.S.A.T. ADC	63 472
C.A.J l'horizon	42 681
FOYER l'horizon	3 305

<u>Activités sous gestion propre</u>	411 730
---	----------------

Association	39 450
E.S.A.T. Pleyel commercial	275 727
E.S.A.T. Marville commercial	93 445
E.S.A.T. ADC commercial	188 034
RAJ les Jonquilles	(137 604)
Activités SR - HI	19 226
Activités Hôtellerie	(56 038)
SAAD	(17 995)
Habitat Inclusif 93	7 487

RESULTAT DE L'EXERCICE

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESULTAT COMPTABLE	1 045 292	1 247 841
Dont résultat Gestion propre	411 730	703 285
Dont résultat Gestion contrôlée	633 562	544 556
Reprise sur résultat antérieurs	22 113	110 559
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	1 067 405	1 358 400
Dont résultat sous gestion propre	406 606	684 417
Dont résultat sous gestion contrôlée	336 315	39 476
Dont Retraitement des comptes annuels	302 371	634 506

GESTION CONTROLEE	Déficit	Excédent
SIEGE		29 946
EMP		194 335
IME Chaptal		72 666
EMPRO		77 855
E.S.A.T. Pleyel		9 449
E.S.A.T. Marville		12 714
IME		22 826
SEJOUR REPIT	30 397	
UNITE PASSERELLE - USC		43 736
MAS		19 589
SESSAD		61 360
SAMSAH	29 390	
E.S.A.T. ADC		63 472
FOYER l'Horizon		3 305
CAJ l'Horizon		104 206
TOTAL CUMULE GESTION CONTROLEE	59 787	715 461
Dont résultat administratif ESSMS		336 315
Dont retraitement comptes annuels : PIDR		127 399
Dont retraitement comptes annuels : Provision travaux		169 848
SOUS-TOTAL		655 674

GESTION PROPRE	Déficit	Excédent
ASSOCIATION		39 450
E.S.A.T. Pleyel		275 727
E.S.A.T. Marville		93 445
Habitat Inclusif 93		7 487
RAJ les Jonquilles	137 604	
ACTIVITES SR - HI		19 226
ACTIVITES HOTELLERIE	56 038	
SAAD	17 995	
E.S.A.T. ADC		188 034
TOTAL CUMULE GESTION PROPRE	211 638	623 368
Dont retraitement comptes annuels : Provision travaux		5 124
SOUS-TOTAL		411 730

Les résultats des activités en gestion contrôlées non signataires d'un CPOM obligatoire restent soumis au contrôle et à l'appréciation des autorités de tarification.

Par principe, les résultats des activités en gestion propre ne sont pas repris.

5.4 Tableau des fonds dédiés

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

FONDS DEDIES

VARIATIONS DES FONDS DEDIES ISSUES DE :	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS (dotations)	UTILISATIONS (reprises)		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification :	1 102 593	310 260	241 849	0	1 171 003	232 562
Fonds dédiés à l'investissement : Dont projet / catégorie de projet / Financier						
- Emp CNR 2025 / ARS : soutien à l'investissement		21302			21 302	
- Emp CNR 2024 / ARS : soutien à l'investissement	145 376		6 122		139 254	
- Emp CNR 2023 / ARS : soutien à l'investissement	95 751		12 926		82 825	
- Ime Chaptal CNR / ARS : projet air de jeux / cuisine	33 276		11 092		22 184	
- IME affectation résultats 2017 / ARS : Travaux de la Marzelle	155 312				155 312	155 312
- Sessad affectation résultats 2017 / ARS : Travaux de la Marzelle	21 669				21 669	21 669
- MAS affectation résultats 2017 / ARS : Travaux de la Marzelle	55 581				55 581	55 581
- Esat Marville - CNR 2023 / ARS	86 593		21 171		65 422	
- Esat Atelier du Château - CNR 2024 ARS Travaux réfection sanitaires et sols / matériel	108 465		6 310		102 155	
- Esat Atelier du Château - CNR 2023 ARS	23 938		3 282		20 656	
Fonds dédiés à l'exploitation : Dont projet / catégorie de projet / Financier						
- Esat ADC CNR 2024 / ARS : Soutien formation	49 746		16 051		33 695	
- Emp CNR 2025 / ARS : Transport individuel / sinistralité / sport	0	91 050	4 918		86 132	
- Emp CNR 2024 / ARS : Transport individuel	36 937		22 703		14 234	
- Emp CNR / ARS : Formations plan autisme	7 032				7 032	
- Emp CNR 2023 / ARS : Formations	13 276		13 276		0	
- Etablissement CPOMIDF / ARS : Formavision	39 374		3 440		35 934	
- Etablissement CPOMIDF / ARS : SI	2 198				2 198	
- Etablissement CPOMIDF CNR 2020 / ARS : Masques	18 875				18 875	
- IME Chaptal CNR 2025 / ARS : recrutement AES	0	26 702			26 702	
- IME Chaptal CNR 2024 / ARS : Situation complexe	8 220		8 220		0	
- Empro CNR 2025 / ARS : logiciel de communication	0	1 000			1 000	
- Empro CNR / ARS : Equipements numérique	1 102				1 102	
- Empro CNR / ARS : Formation	1 600		1 600		0	
- Empro CNR 2023 / ARS : Soutien pratique sportive	1 140				1 140	
- Esat Playel CNR 2023 / ARS : Soutien pratique sportive	265				265	
- ASC CNR 2021 / ARS : HABITAT INCLUSIF	29 851				29 851	
- IME CNR 2025 / ARS : SR accueil supplémentaires places ASE	0	65 000			65 000	
- IME CNR 2021 / ARS : Séjour répit - AT	136 606		106 158		30 449	
Fonds dédiés Subvention d'exploitation : Dont projet / catégorie de projet / Financier						
- IME / CD 2020: Habitat partagé	25 408		4 580		20 828	
- EMP sub Levallois: Projet jardin partagé	5 000				5 000	
- Foyer subvention Lions club	0	1 872			1 872	
- Siege subvention ARS : SI - DIU	0	103 334			103 334	
Subventions d'exploitation (1) activité sous gestion propre :						
- Activité associative	7 000				7 000	
- Activité Socio-Culturelles - subvention DRAC projet fresque	1 000				1 000	
Fonds dédiés s/contrib. autres	357 956		63 350		294 606	
Ressources liées à la générosité du public (1)	110				110	
- EMP levallois - projet cuisine section jeunes adultes / potager	8 425		3 464		4 961	
TOTAL	1 477 084	310 260	308 663	0	1 478 681	232 562

5.5 Tableau des provisions

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS
92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

TABLEAU DES PROVISIONS

Libellés des rubriques	Valeur au 01/01/2025	Augmentations	Diminutions	Valeur au 31/12/2025
PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN				
Dépréciation comptes usagers	-			-
TOTAL PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN	-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES				
<u>Provisions pour risques</u>				
Projets Associatifs				
Risques associatifs et prud'homme	127 374	45 300	44 322	128 352
Autres Provisions Esat ADC+ Association+RAJ	30 393			30 393
<u>Provisions pour charges</u>				
Provision Facturation électronique (Zeendoc)	-	52 526		52 526
Provision Formation TH	-	9 331		9 331
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	157 767	107 157	44 322	220 602
TOTAL PROVISIONS	157 767	107 157	44 322	220 602
<i>Dotations & Reprises provisions exploitations</i>		97 826	44 322	
<i>Dotations & Reprises provisions exceptionnelles</i>				

TOTAL PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Couverture du BFR	145 604			145 604
Provision CNR 2017 IME Chaptal	100 000			100 000
Réserves des plus value nettes d'actif	210 076			210 076
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	455 680	-	-	455 680

5.6 Etat des échéances et dettes

Association La Résidence Sociale - 2025									
Etat des Échéances des Créances et des Dettes									
Créances (a)	Montant brut	Échéances		Dettes (b)	Montant brut	Échéances			
		à 1 an au +	à + d'1 an			à 1 an au +	à + d'1 an, 5 ans au plus	à + d'5 ans	
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts obligataires convertibles (1)	0	0	0	0	
	Créances rattachées à des participations	273 985	0	273 985	Autres emprunts obligataires (1)	0	0	0	
	Prêts (1)	512 432	0	512 432	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1) CT et LT	2 222 534	1 332 227	214 835	675 472
	Autres immobilisations financières	52 114	0	52 114	Emprunts et dettes financières divers (1)	88 017	0	88 017	0
Créances de l'actif circulant :				Dettes fournisseurs et comptes rattachés	750 504	750 504	0	0	
	Créances clients et comptes rattachés	2 530 459	2 530 459	0	Personnel et comptes rattachés	1 104 872	1 104 872	0	0
	Autres créances clients	192 954	192 954	0	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 393 336	1 393 336	0	0
	Personnel et comptes rattachés	14 415	14 415	0	Etat et autres collectivités publiques	224 505	224 505	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 653	95 653	0	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 835	2 835	0	0
	Etat et autres collectivités publiques	370 026	370 026	0	Autres dettes	502 207	502 207	0	0
	Autres	99 712	99 712	0	Produits constatés d'avance	190 723	190 723	0	0
	Charges constatées d'avance	208 731	208 731	0					
	TOTAL	4 350 481	3 511 950	838 531	TOTAUX	6 479 533	5 501 209	302 852	675 472
	Trésorerie	13 009 785							
Actif disponible CT		17 308 152		Passif exigible CT		5 501 209			
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice		14 922		(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0				
(1) Montant des prêts récupérés en cours d'exercice		21 091		(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	52 157				
				(2) Dont envers les sociétaires					

(*) le montant à indiquer ici correspond à celui de la ligne du bilan

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

5.7 Etat des emprunts

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS
92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

PASSIF

EMPRUNTS ET DETTES

TOTAL	2 222 534
--------------	------------------

<u>Emprunts</u>	942 890
------------------------	----------------

Banque Populaire PSC	233 520
Caisse des Dépôts	709 370

<u>Comptes Bancaires</u>	1 279 644
---------------------------------	------------------

Direction Générale - Siège	145 357
Association	-
Esat Pleyel Social	5 323
Samsah	12 095
Activités Hôtellerie	827 511
RAJ les Jonquilles	289 357

6. INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION VIS-A-VIS DE L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

Au titre de l'exercice 2025, l'association dispose d'un module de don en ligne sur son site internet. Dans ce cadre, l'association doit appliquer les dispositions prévues aux articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative au congé de représentation en faveur des associations et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique. Toutefois, le montant de ressources collectées par cette voie étant inférieur au seuil de 153K€, l'association n'est pas tenue de faire une déclaration préalable à l'appel à la générosité du public et d'établir les informations spécifiques relatives à l'appel à la générosité du public prévues par le règlement ANC 2018-06 (article 432-1 et suivants). Les dons ainsi collectés s'élèvent à 4.9 K€ et sont affectés au financement des missions sociales.

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

7.1 Engagements de retraite :

Les entreprises qui ne provisionnent pas dans leur compte les engagements de retraite, ce qui est le cas, doivent indiquer les montants correspondant en annexe (art. 531-2/9 et 531-3 du PCG). Les engagements de retraite ont été évalués à un montant de **1 258 193 euros**. Ces provisions sont opérées en vertu du code de l'action sociale l'article R314-228 Créé par Décret n°2016-1815 du 21 décembre 2016 - art. 2 qui précise que :

Les économies réalisables sur des charges de personnel sont employées en priorité au provisionnement adéquat des charges afférentes aux départs à la retraite et au compte épargne-temps.

La dette actuarielle mesure l'engagement actualisé de l'entreprise rapporté à l'ancienneté acquise à la date d'évaluation. Il s'agit de la part relative aux droits passés à la date du 31/12/2024.

Paramètres retenus :

Méthode d'évaluation : rétrospective prorata temporis

Taux d'actualisation : 3.9%

Table de mortalité : Selon tables INED 2020_2022 au 31_12_2023_France entière

Intégralité du personnel et taux de charges retenu de 50.51%

Le départ est prévu sauf dérogation individuelle à 64 ans

Taux de rotation du personnel : turn-over moyen

Retraitements de la PIDR dans les comptes des ESSMS

Conformément aux règles comptables en vigueur et aux recommandations de la CNCC, les provisions pour indemnité de départ en retraite (PIDR) comptabilisées dans les ESSMS conformément aux dispositions du Code de l'action sociale et des familles (CASF), sont neutralisées dans les comptes annuels de l'association.

Le retraitement porte sur la variation de PIDR comptabilisée dans les ESSMS sur l'exercice. Il s'élève à 127 398.73 € (y compris 246 090 € de dotation et 118 691.27 € de reprise au titre de l'exercice). Le résultat dégagé par ce retraitement est affecté dans un dossier de consolidation à un compte 11592 - Report à nouveau constitué des charges et produits des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée dont la prise en compte est différée. Au compte de résultat, le retraitement est présenté dans le résultat d'exploitation, en neutralisation des dotations et reprises comptabilisées. Il s'agit d'un résultat de gestion contrôlée, présenté ainsi dans le bilan et les annexes afférentes.

Retraitement de la provision pour travaux dans les comptes des ESSMS

Conformément aux règles comptables en vigueur et aux recommandations du commissaire aux comptes, les provisions pour travaux comptabilisées dans les ESSMS, en application des dispositions du Code de l'action sociale et des familles (CASF), font l'objet d'un retraitement dans les comptes annuels de l'association.

Ces provisions, constituées dans une logique de financement anticipé de travaux futurs dans le cadre d'une gestion réglementée, ne répondent pas à la définition d'un passif au sens du Plan comptable général, en l'absence d'une obligation actuelle résultant d'un événement passé à la date de clôture.

En conséquence, les provisions pour travaux sont neutralisées dans les comptes annuels de l'association. Le montant s'élève à 169 848.20 € pour l'exercice 2025.

7.2 Engagement de crédit-bail et locations longue durée :

Crédit-bail immobilier

Le montant des redevances restant à payer au titre du contrat décrit ci-dessous à compter du 01/01/2026 est de 829 800 Euros.

Les investissements effectués entre 1997 et 1999, pour les constructions et améliorations du foyer pour adultes handicapés, ont été financés par l'intermédiaire d'un crédit-bail immobilier à hauteur de 1 584 032 ,95 € sur une durée de 31 années, qui a commencé au 4eme trimestre 1999 et se terminera au 1er trimestre 2032. Le Total des redevances réglées au 31/12/2025 est de 2 362 689.11€, soit une charge pour 2025 de 96 282.38 €. La décomposition de ce financement est résumée de la façon suivante : Le calcul de amortissements théoriques a été effectué par rapport au crédit-bail dont la durée est identique au bail emphytéotique entre l'APEI de Rueil Malmaison et l'OPD HLM 92,

Total des redevances qui seront réglées au 1^{er} trimestre 2032 d'après le contrat :

	Constructions <u>Neuves</u>	Acquisition <u>Amélioration</u>	<u>TOTAL</u>
Valeur d'Immobilisation	274 190.00	1 309 843.00	1 584 033.00
Valeur Intérêts d'emprunt	425 917.00	1 606 178.00	2 032 095.00
TOTAL CREDIT BAIL	700 107.00	2 916 021.00	3 616 128.00

Engagements de crédit-bail (Art. 836-3 PCG)

	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
Contrats de crédit-bail Immobilier	829 800,00	

Engagements de crédit-bail (Art. 836-4 PCG)

	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotations aux amortissements théoriques		Valeur nette	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
			de l'exercice	Cumulées		de l'exercice	Cumulées	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	
Terrain	274 190,00	274 190,00	8 702,00	229 152,00	45 038,00	18 144,96	463 776,34	24 811,00	111 761,00	31 443,00	
Construction	1 309 843,00	1 309 843,00	34 800,00	881 600,00	428 243,00	78 137,42	1 898 912,77	105 105,00	433 443,00	123 237,00	
Total	1 584 033,00	1 584 033,00	43 502,00	1 110 752,00	473 281,00	96 282,38	2 362 689,11	129 916,00	545 204,00	154 680,00	-

Les redevances réglées réellement du 4eme trimestre 1999 au 31 décembre 2025 s'élève à 2 362 689.11 euros ; celles-ci comprennent les amortissements et intérêts d'emprunts PLATS, les frais de gestion, les provisions pour grosses réparations et prime d'assurance et sont réparties comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Montants des engagements - contrats de location de matériel détenus par l'Association :

L'association a souscrit des contrats de location de matériel, notamment relatifs à des équipements d'impression, ne comportant pas d'option d'achat en fin de contrat. Ces contrats s'analysent comme des locations simples au regard des dispositions du Plan comptable général.

En conséquence, les loyers afférents sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de leur exigibilité, sans inscription à l'actif du bilan.

Les engagements financiers correspondant aux loyers restant dus au titre des contrats en cours sont présentés en engagements hors bilan.

Le montant des loyers restant dus au titre de ces engagements au 31 décembre 2025 s'élève à 234 828 euros.

- A moins d'un an : 89 694 euros
- D'un an à cinq ans : 145 134 euros

8. AUTRES INFORMATIONS

Situation fiscale

Les activités de l'association sont hors du champ d'application des impôts commerciaux excepté :

- Les ESAT Marville, Pleyel et Atelier du Château qui sont assujettis sur option à la TVA pour les ventes et prestations de services réalisées dans le cadre des opérations de production et de commercialisation effectuées par les travailleurs handicapés.
- L'activité Hôtellerie assujettis à la TVA pour les prestations de services dans le cadre des locations de chambres et de salles de réception.

Par ailleurs, il est précisé que l'association au titre de l'article 206-5 du CGI dispose de revenus patrimoniaux taxables au taux de 24 %.

8.1 Loi relative au volontariat associatif

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 Mai 2006, relative au volontariat associatif, la rémunération totale des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit être publiée dans le compte financier. Leur montant global annuel s'est élevé à 326 972 euros, étant précisé que les dirigeants bénévoles ne sont pas rémunérés.

8.2 Honoraires Commissaires aux comptes

	N	N-1
Honoraires afférents à la certification des comptes	38 000,00	37 500,00
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	2 000,00	2 000,00
	40 000,00	39 500,00

8.3 charges et produits exceptionnels

Conformément au règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, aucun produit ni charge n'a été comptabilisé en résultat exceptionnel au cours de l'exercice.

8.4 Charges et produits constatés d'avance

	CHARGES	PRODUITS
Charges / produits d'exploitation	208 731	190 723
Charges / produits financiers		
Charges / produits d'exceptionnels		
TOTAL	208 731	190 723

8.5 Charges à payer

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	MONTANT TTC
Emprunts obligatoires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunt et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 765
Dettes fiscales et sociales	1 597 962
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	189 847
TOTAL	1 920 574

8.6 Produits à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	MONTANT TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	94 900
Autres créances	394 579
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	1 885
TOTAL	491 363

8.7 Informations sur les transactions avec des contreparties

L'association La Résidence Sociale n'a pas conclu de conventions avec des contreparties dans des conditions telles que prévues dans l'article 431-12 du règlement ANC 2018-06.

8.8 Effectif de l'association

Répartition des effectifs par catégorie

Lignes à développer par catégorie de salariés	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	220,13
Cadres et ingénieurs	38,48
Total	258,61

8.9 Bilan financier

Association La Résidence Sociale

BILAN FINANCIER - Normes Administratives

BIENS	2023	2024	2025	FINANCEMENTS	2023	2024	2025
Biens stables				Financements stables			
Immobilisations incorporelles nettes	21 726	74 244	64 783	Apports ou fonds associatifs	7 672 040	7 672 040	7 672 040
Immobilisations corporelles brutes				Réserves des plus values nettes	3 604	3 604	3 604
- Terrains	575 249	575 249	575 249	Excédents affectés à l'investissement	3 711 313	4 175 904	4 623 181
- Constructions	13 741 943	13 742 687	13 871 375	Subventions d'investissements	639 975	457 249	415 814
- Installations, matériels et outillages techniques	10 651 136	11 060 988	6 268 518	Réserve de compensation des charges d'amortissement	627 354	627 354	609 477
- Autres immobilisations corporelles	0	0	5 135 820	Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0
- Avances et acomptes	0	0	0	Provisions réglementées / plus-values nettes d'actif	202 298	210 076	210 076
				Emprunts - dettes financières	1 076 869	995 048	942 890
Immobilisations en cours	144 706	156 219	140 606	Dépôts et cautionnements reçus	71 641	95 454	88 017
Immobilisations financières	865 912	855 545	838 531	Amortissements des immobilisations			
				- Constructions	8 710 389	8 940 233	9 171 617
Amortissements comptables excédentaires différés				- Installations, matériels et outillages techniques	6 366 379	6 779 311	3 577 671
				- Autres immobilisations corporelles	0	0	3 702 695
Charges à répartir				Autres			
Autres				Comptes de liaison investissement			
Comptes de liaison investissement							
TOTAL II	26 000 672	26 464 932	26 894 882	TOTAL I	29 081 862	29 956 272	31 017 089
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)				FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	3 081 190	3 491 340	4 122 206
Actifs stables d'exploitation				Financements stables d'exploitation			
Report à nouveau déficitaire	5 069 241	5 200 401	5 588 029	Excédent et provisions affectés à la couverture du BFR	829 086	829 086	829 086
				Réserve de compensation des déficits	598 887	627 381	567 175
Résultat déficitaire							
				Résultat excédentaire	2 294 486	1 247 841	1 045 292
Droits acquis par les salariés non provisionnés		0	0	Report à nouveau excédentaire affecté à :	6 050 113	7 148 855	8 396 263
				- réduction des charges d'exploitation			
				- financement mesures d'exploitation			
Autres		0	0	Provisions pour risques et charges	216 137	157 767	220 602
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Fonds Dédiés	1 515 757	1 477 084	1 478 680
TOTAL IV	5 069 241	5 200 401	5 588 029	Autres			
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)				Comptes de liaison trésorerie (stable)			
				TOTAL III	11 504 467	11 488 014	12 537 098
				FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	6 435 226	6 287 612	6 949 069
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF				FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	9 516 417	9 778 953	11 071 275
Valeurs d'exploitation				Dettes d'exploitation			
Stocks	5 550	7 841	16 128	Avances reçues	23 285	20 120	27 386
Avances et acomptes versés	13 272	3 646	74 100	Fournisseurs d'exploitation	840 026	853 581	750 504
Organismes payeurs, usagers	2 198 915	2 673 957	2 530 459	Dettes sociales	2 259 432	2 389 974	2 498 207
Créances diverses d'exploitation	463 915	357 064	725 843	Dettes fiscales	221 489	209 899	224 505
Créances irrécouvrables en non-valeur				Dettes diverses d'exploitation	248 578	434 464	502 207
Charges constatées d'avance	145 827	114 596	208 731	Dépréciation des stocks et créances	14 170	41 693	17 759
				Produits constatés d'avance	75 517	32 693	190 723
Dépenses pour congés payés				Ressources à reverser à l'aide sociale			
Autres				Fonds déposés par les résidents			
Comptes de liaison exploitation				Autres			
TOTAL VI	2 827 478	3 157 105	3 555 260	Comptes de liaison exploitation			
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)				TOTAL V	3 682 497	3 982 423	4 211 292
Liquidités				EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)	855 019	825 318	656 031
Valeurs mobilières de placement	762	762	762	Financements à court terme			
Disponibilités	11 463 360	11 973 651	13 009 023	Fournisseurs d'immobilisations	5 199	6 266	2 835
Autres				Fonds des majeurs protégés			
				Concours bancaires courants	1 087 488	1 363 876	1 279 644
Comptes de liaison trésorerie				Ligne de trésorerie			
TOTAL VII	11 464 122	11 974 413	13 009 785	Intérêts courus non échus			
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	10 371 435	10 604 271	11 727 307	Autres			
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VII)	45 361 513	46 796 851	49 047 957	Comptes de liaison trésorerie			
				TOTAL VII	1 092 687	1 370 142	1 282 478
				TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)			
				TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	45 361 513	46 796 851	49 047 956